L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
No. 40, RUE DE CHARTRES

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille [illegible] pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'un abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera [illegible]. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de [illegible] lignes pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, sera payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les marchands et personnes tenant magasin [illegible] détail, $[illegible]; Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bateaux à vapeur, ou les maisons de commission faisant la commission, $80. Ces abonnemens [illegible] pour l'année et d'avance.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité à [illegible] carré chaque fois, et trois fois par semaine.

Les ANNONCES de mariages, et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes en particulier, biens meubles, les articles signés par des personnes, [illegible] de bénéfice &c. &c. seront payés aux prix des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, seront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la règle ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes en par autorité de justice, vente de plantations, habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou [illegible] &c. &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou [illegible] répondant.

Les THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, feront insérer chaque jour de [illegible] annonces, pendant la saison le plaisir [illegible] $150.

Les AVIS des candidats à des emplois publics, ou des annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

A LOUER.

A LOUER—Une maison à [illegible] composée de six appartements, située rue Dauphine, entre Dumaine et St. Philip. S'adresser à la maison située au coin de la rue Dumaine et Dauphine. 16 jan

A LOUER PRÉSENTEMENT—[illegible] Magasin [illegible] rue Toulouse, [illegible] Bayou St. Jean, [illegible] un grand Magasin de dépôt, [illegible] marchandises [illegible]. S'adresser à R. BRUGIER, No. 9, rue St. Louis.

A LOUER—Trois maisons en briques dans la rue Madison. Pour les conditions, s'adresser à JACOB HART, 25, rue Conti

A LOUER jusqu'au 1er octobre 1840, et à un prix réduit—Une maison à deux étages très commode, située dans la rue du [illegible] entre la rue Casacalvo. S'adresser au [illegible] de la Douane. 12 j—10—3m

RIZ, etc.—10 tierçons nouveau; 30 caisses tabac du Kentucky manufacturé no 1 et 2, [illegible] LAYET & AMELUNG, 17 Commune.

CHARRUES—200 de Maysville no 1 et 2, [illegible] de tranchans et propres à une [illegible] LAYET & AMELUNG, 17 Commune.

GRAISSE—400 barils lard en [illegible] première [illegible] prime bœuf—200 barils à vendre par LAYET & AMELUNG, 17 Commune

PIASTRES Mexicaines—15 [illegible] O. H. MESSAGAES, 45 rue Bienville

HUILE DE TANNERIE—10 barils excellente qualité, à vendre par KIDDER & HEAD, 99, Camp.

ACIER D'ALLEMAGNE à vendre, 40 pierres à moulin de Cologne, à vendre par F. G. GOERGEN & CO.

ABSYNTHE SUISSE—100 cai ses véritable, de Jean Renaud, à vendre par F. G. GOERGEN & CO.

GENIEVRE DE HOLLANDE—20 pipes dans le magasin de la Douane, à vendre par F. G. GOERGEN & CO.

VIN DU RHIN des meilleures crues, bel assortiment, à vendre par F. G. GOERGEN & CO.

CHAMPAGNE—200 paniers en bouteilles d'une pinte et d'une demi pinte, marque du Duc de Montebello, en débarquement du navire Granville, à vendre par F. G. GOERGEN & CO.

RAISINS—400 caisses, macaronis et vermicelles [illegible] à vendre par N F. COMLY, 97, Canal.

ACADÉMIE D'ESCRIME.

M. WM. DAUPHIN, a l'honneur d'informer respectueusement ses amis et le public qu'il ouvrira sa salle d'armes lundi 13 janvier, chez M. Gobiny, au 1er. rue d'Orléans. Les personnes qui désireront prendre des leçons sont invités à s'adresser à M. Gobiny, ou à lui même à la Bourse St. Louis, depuis 10 heures jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Il se espérer que les jeunes gens s'empresseront de concourir à son exercice, qui tend à développer les grâces et le maintien qui distingue un jeune homme bien élevé.

La salle sera ouverte les lundi, Mercredi et vendredi depuis 8 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir.
Prix.......... $15 par mois. 6 j—1m

UN Français, (Vosion) qui fait dans la [illegible] plusieurs années [illegible] à Messrs. les pères de famille [illegible] la Nouvelle-Orléans. Il peut aussi [illegible] Paris. [illegible]

[illegible] Dubue, enseignant des rues du [illegible]

NOUVEAUTÉS POUR BALS.

M. SINOCHE FRÈRES viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment [illegible]

LES [illegible] sous la raison D. P. [illegible] Dépouilly [illegible]

[illegible] Depouilly Frères [illegible] Messieurs [illegible]

Sa [illegible] rue Conti, chez Mr. Dépouilly aîné, ou à J. Depouilly, [illegible] Urquhart et Marigny, [illegible]

14 jan—1 DEPOUILLY FRÈRE.

S. J. SYLVESTER, Courtier d'Actions et de Change à New York, à l'honneur d'informer ses amis et ses correspondans qu'il a transféré son agence au No. 22 Wall street et 130 Broadway, New York, où il est établi depuis 15 années, et qui n'a pas d'autres bureaux, en dans cette ville ni ailleurs.

Il se livre aux affaires du change dans toutes leurs branches, vend et achète des actions et autres fonds publics, la monnaie étrangère, or et argent. Il fait les recouvremens au taux ordinaire et avec exactitude des traites et billets aux Etats Unis, au Canada et en Europe.

Il délivre constamment des traites de 5 l. s. et au dessus à vue pour toutes les parties de l'Angleterre, de l'Irlande, de l'Ecosse et du pays de Galles, et donne les plus hauts prix des lettres de change, et billets de la Banque d'Angleterre.

Il donne aux communications écrites la même attention qu'aux communications verbales, son adresse est à S. J. Sylvester 130 Broadway ou 22 Wall street New York. 14 jan—1m

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné. Depuis plusieurs années, et sur la demande [illegible] influents de la Nouvelle-Orléans, M [illegible] établissement de bain de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à mo [illegible] et il a rendu l'emploi tellement [illegible] [illegible] et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes confiées à ses soins. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à une santé inespérée des malades atteints de la goutte, rhumatismes de toute nature, tumeurs, maladies scrophuleuses, psoriques, dartreuses, &c. [illegible] avec un bénéfice qu'on n'obtient pas par ces derniers. Ces appareils sont indispensables dans un ménage [illegible] peu nombreux ou dans des grands établissements, tels que pensions, hôpitaux, &c.

M. Giquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter de ses appareils qu'il a fait confectionner à Paris, il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignements nécessaires, et connaissance des certificats des principaux médecins l'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ce mode de bains également répandus en France, Allemagne, [illegible]

M. Giquel offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, à qui il a joint toute espèce de fourniture de barreau GICQUEL, Enc. Bourbon et Ste. Anne.

N. B. Mme. Gicquel ne part pas, et les [illegible] sera continué comme précédemment. 14

LES soussignés se sont aujourd'hui associés à l'effet de faire les entreprises en général des toitures [illegible] ainsi à vendre, un grand assortiment d'ardoises, zinc, &c., à des prix très-modérés, en quantités à la convenance des acheteurs; ils font toute espèce de [illegible] Les ordres doivent être déposés au bureau, No. 150, rue des Remparts, entre celles St Louis et Toulouse [illegible]

N. B. Ils accepteront à prix les plus élevés de la place, du vieux cuivre et du plomb &c.

LYALL & DAVIDSON.

21 janv—6

AVIS—Le public est prévenu que [illegible] [illegible] la date du 9 octobre 1839 [illegible] de $300 chaque, à [illegible] 4 billets de $300 chaque [illegible] et l'un pour [illegible] [illegible] quatre mille neuf cent [illegible] Des précautions ayant été prises contre [illegible] [illegible] 8 janv—1 mj JOHN BEIN.

CHEMISES de couleur—35 douz. [illegible] 24 do mouchoirs batiste à vignettes [illegible] d'enfants brodés, à vendre par [illegible] LOISON & SILVESTRE, 73, Royale

DAMEJEANNES [illegible]—1500 damejeannes de 5 gallons en débarquement du navire Charles, du Havre, et à vendre par CARRIÈRE, DARAN & co, 11 jan 11 et 15 rue St. Louis.

A VENDRE—Une jolie presse construite à New-York, de moyenne grandeur, presque neuve, n'ayant que cinq mois d'exercice, y compris un assortiment de caractères d'imprimerie; on donnera toutes facilités pour le paiement. S'adresser au bureau de l'Abeille, ou à Danableon, chez M. Martin.
27 décembre

POUR CINCINNATI—Le steamer [illegible] partira [illegible] [illegible] pour le port ci-dessus, et les ports intermédiaires, et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras ou à JOSEPH LANDIS 23 jan

POUR LA MOBILE, Montgomery et Wetumpka, (Ala) par la Rivière—Le steamer KANSA, capitaine F. Webb, partira pour les ports ci-dessus et les intermédiaires, vendredi, le 24 courant à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Julie, ou à PIERCE SHANNON & BRO, 57, Magasins.

Les chargeurs pour l'intérieur de l'Alabama peuvent compter que leurs marchandises ne seront pas retenues par les basses eaux. 23 jan

POUR LITTLE ROCK Van-Buren, Fort Smith, et tous les ports intermédiaires—Le steamer à vapeur BURLINGTON, capitaine Mitchell, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Poydras, ou à ROGERT & HAWTHORN, 63, Gravier 23 j

POUR TAMPA BAY—Le beau brick TRIUMPH, capitaine McFarland, ayant une partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret de 2 0 barils, s'adresser à S J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp 23 janv

POUR ST LOUIS ET ALTON.—Le steamer METEORE, capitaine Dumica, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira [illegible]. Pour balance de fret ou passage s'adresser à bord, au pied de la rue Poydras, ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 22 jan 36, rue Gravier.

POUR ALEXANDRIE, Natchitoches et les ports intermédiaires de la rivière Rouge—Le steamer [illegible], capitaine Isaac Wright, recevant son chargement et partira sans faute, jeudi soir 23 courant, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. HALL & BEIN. 22 j

POUR CINCINNATI, LOUISVILLE ET Ports intermédiaires—Le steamer PLAT[illegible], capitaine [illegible], ayant une grande partie de son chargement d'engagé, partira dimanche 26 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Poydras ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier 22 jan

POUR YAZOO, SATARTIA et les ports intermédiaires—Le steamer ATALANTA, capt. A. Pow[illegible], [illegible] partira [illegible] W. C. TOMPKINS & co 66 rue du Camp.

L'Atalanta fera les voyages [illegible] [illegible] 22 jan

A VENDRE—Le brick double et chevillé en cuivre ROBERT ADAMS, du port de 300 tonneaux, destiné comme paquebot pour la Havane, ayant de beaux emménagemens pour passagers; il tout son appareil en cordes et voiles [illegible] peut prendre la mer sans frais. Conditions, raisonnables. Pour plus amples informations s'adresser à bord vis à vis le marché ou à R. A LEFEBVRE & co 23jan 10 rue Toulouse

A VENDRE—Un navire de 320 tonneaux, âgé de 3 ans, [illegible] et qui peut prendre la mer à très peu de frais. Pour les conditions, s'adresser à R GRONING. [illegible] janv

POUR PORT GLASGOW—Le navire CASSANDRA, capt. Rodgers, ayant la plus grande partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à HOLMES & MILLS, Bank Place. 23j

POUR LE HAVRE—Le navire TIMOUR, capitaine Freeman, partira incessamment. Pour fret de 3 0 balles de coton, ou pas age, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73, rue du Camp

POUR TRIESTE—(Passage seulement)—Le brick [illegible], capt. Manson, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73, rue du Camp

POUR NEW-YORK—Le brick GR WLER, capt. [illegible], recevra encore 75 balles de coton pour compléter son chargement. S'adresser à S & J P WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR SAVANNAH. La goëlette EMELINE, capitaine Gates, à besoin de 200 barils pour compléter son chargement et partira sans délai. S'adresser pour fret ou passage, à WOOD & SIMMONS, 22 janv 80, rue des Magasins.

POUR PORTSMOUTH—Le brick DANUBE, capitaine Lane, ayant une partie de son chargement d'engagée, partira incessamment. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord vis à vis la Presse de la Nouvelle-Orléans, ou à JOHN A. MERRITT, 16 jan rue du Camp.

POUR FRANKLIN, (Attakapas)—Le steamer ENERGY, capitaine Widgeon, partira demain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face les bâtimens triangulaires, ou à WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 15jan

POUR LE HAVRE (passage seulement) Le navire ANTIOCH, capt. Wescott, a la plus grande partie de son chargement engagée, partira incessamment, pour passage seulement s'adresser à S & J. WHITNEY, 17 jan 73, Camp.

POUR STOCKHOLM—Le brick suédois OSCAR, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à 17jan R. GRONING & co.

POUR CHARLESTON—La goëlette MASSON, capt. Davy, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

A FRETER—La goëlette MONITOR capitaine Sisman, du port de 170 tonneaux.—S'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune. 17jan

POUR BOSTON—Le [illegible] MARGARET, capt. Smith, ayant une partie de son chargement engagée, partira incessamment, [illegible] s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 21, Douane. 11 jan

POUR LA MOBILE PAR LE NOUVEAU BASSIN—La goëlette SELECT, capitaine William, est en déchargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune

POUR FRETER—La belle goëlette GILBERT HATFIELD, capt. Felix. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 11 jan 65, Commune.

POUR PENSACOLE—(Par la voie du nouveau bassin)—La goëlette ADELAIDE, capitaine Clark, partira incessamment. S'adresser au capitaine à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune

POUR PHILADELPHIE—La goëlette WILLIAM J. WHITSON, se chargera de 200 balles coton [illegible] de jours, pour fret ou passage, s'adresser à JOS. H. ASHBRIDGE, 11 jan 65, Commune.

Un brick excellent partira après le Whitson [illegible]

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe JOHN BOLTON, capitaine Toulon. Pour fret s'adresser à Wm. G. HEWES & co, rue Natchez

POUR BOSTON—La barque TARQUIN, capt. Horner, partira incessamment. Pour fret de 200 balles coton, s'adresser à 1 jan S. & J. P. WHITNEY. 73 Camp

POUR PHILADELPHIE—Une goëlette fine voilière peut prendre 200 boucauds. S'adresser à JAS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire ALHAMBRA, capt. Davis, partira incessamment. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à S. P. WHITNEY, 1er janv 75, rue du Camp.

POUR LA HAVANE—Le navire GRAFTON, ayant déjà reçu une partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à S. & P. WHITNEY, 1er janv 75, rue du Camp.

POUR LA MOBILE—La goëlette JUDGE HITCHCOCK, capt. Hathaway, est prête à recevoir du fret pour la destination ci-dessus, s'adresser au capt. à bord ou à S P ANDREWS, 22, Gravier.

POUR LE HAVRE—Le navire A J. PACTOLUS, capitaine Harding, partira incessamment. Pour balance de fret s'adresser à BLANCHARD, EIMER & Co 3 janv 26, Bienville.

A VENDRE—Le fort bateau à quille FAIR STAR, ayant 85 pieds de longueur, 19 de largeur et 17 de profondeur, en bon état. [illegible] Pour les conditions, s'adresser à PIERCE SHANNON & BRO, 3 janv 57, rue des Magasins.

A FRETER—Pour la Havane ou un des ports du Mexique—La belle goël. américaine WATER WITCH, capitaine Arnoux. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à A. CAPDEVIELLE & Co, 19, rue Toulouse

POUR TRIESTE—Le brick CONDOR [illegible] T. BARJANCEY, 6, rue Conti

POUR NEW-YORK—La barque fine voilière AMOS PATTEN, capt. Thompson, partira incessamment, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à R GRONING & Co.

A FRETER—Le brick COURIER, capitaine Williams, est prêt à recevoir du fret pour n'importe quel port au Sud de Hatteras. S'adresser au capitaine à bord, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav

A FRETER—La barque Marion, capitaine Trope, du port d'environ 600 balles. S'adresser à VENNARD & GODDARD, 36 Camp

POUR CHARLESTON—La goëlette HARRIET, capt Jones. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAS. H. ASHBRIDGE, 25 dec 65, Commune.

POUR BALTIMORE ET NORFOLK—Le brick A TUNCAS, capt. Birch, est maintenant prêt à recevoir du fret, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. W. ZACHARIE & CO, 14 dec 88, rue Douane

POUR LIVERPOOL—Le navire CARAVAN, capitaine Nichols, partira incessamment. Pour fret de 100 balles de coton ou pour passage, s'adresser à 27d S & J P WHITNEY, 73, Camp

POUR LIVERPOOL. Le navire PERUVIAN, capitaine Smith, partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 72, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire (A 1) PONTIAC, capitaine Parker ayant toute sa charge engagée, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BROTHERS, 47 dé 57 Magasins.

POUR LE LIVERPOOL—Le navire MAJESTIC, capt. Mustan, ayant la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton et passage s'adresser à 14 d S. & J.P. WHITNEY, 73 Camp.

TAFFETAS gommé—36 pièces taffetas gommé, jaune et noir, à vendre par 8 janv LOISON & SILVESTE, 73, Royale.

BOTTES, Souliers et Brodequins—10 caisses en magasin et à vendre par 11jan R. G. HOBBS, 42 rue de la Douane

UN chèque Banque sur New York 90 jours de vue de $1,000, à vendre par WOOD & SIMMONS, 21 jan 80, rue du Camp.

PAQUEBOT RÉGULIER—Pour Cincinnati, [illegible] Vicksburg, [illegible] Le steamer EMPEROR, capt. Ames, partira [illegible] vendredi 24 courant à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au pied de la rue du Canal ou à PIERCE SHANNON & BROTHERS 21 janv 59, rue des Magasins

A FRETER—Le brick ENVOY, capt. Haynes, du port de 1600 barils sous le pont. S'adresser à J. W. ZACHARIE & Co, 21 jan 68, rue de la Douane.

POUR BOSTON—Ligne de Lombard de Paquebot—Le navire CINCINNATI, capitaine S F. Howes, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au wharf de la rue St. Joseph, ou à H. A. NORCROSS & Co, 21 jan 68, rue du Camp.

POUR BOSTON—Paquebot de la ligne de Lombard—Le navire COLUMBIANA, capitaine George Barker, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à H. A. NORCROSS & Co. 21 janv 68, rue du Canal

A FRETER—Le brick neuf doublé en cuivre TOKEN, capitaine Crowell. S'adresser à 21jan H. A. NORCROSS, 68 Canal.

POUR LA MOBILE—La goëlette JUDGE HITCHCOCK, capt. Hathaway, est actuellement prête à recevoir du fret à des conditions favorables. S'adresser au capitaine à bord, au nouveau bassin, ou à 21jan ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp.

POUR CHARLESTON. Ligne de paquebots entre Charleston et la Nouvelle-Orléans. La goëlette DELIGHT, capit. Browne, ayant une partie de son chargement engagée partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à J. A. BARELLI & Co. 20 jan 61, rue de la Commune.

POUR BOSTON. Le brick MARGARET, capitaine Smith, ayant les trois parts de son chargement engagés, peut prendre encore 200 barils. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 20 janv 21, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE. Le brick MONEY, capitaine Grant, peut prendre un chargement sur le pont et quelques passagers. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 20 janv 21, rue de la Douane.

POUR CHARLESTON—Le brick GRANDEE, capitaine Gilchrist, peut prendre encore 50 boucauts sur le pont, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 21 jan 21, Douane.

POUR LA HAVANE—Une navire à besoin de 300 barils, pour compléter son chargement. S'adresser à 18jan J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire SUPERIOR, capt. Taylor, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 18jan HOLMES & MILLS, 9 Bank Place.

POUR NEW YORK—Le paquebot YAZOO, capitaine Trask, ayant une partie de son chargement engagé, partira lundi 27 janvier. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis l'hôtel de la Monnaie ou à 18j FOSDICK & RAISINES, 70, Camp.

POUR LE HAVRE—Devant partir le 25 janvier—Passage seulement—Le paquebot SARATOGA, capt. [illegible] Hathaway, ayant son chargement engagé, partira sans faute le jour indiqué ci-dessus. Pour passage seulement s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes ou à FOSDICK & RAISINES, 18 j 70, rue du Camp.

POUR LA HAVANE—La goëlette HERO, capitaine Sabati, partira incessamment, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co.

POUR BALTIMORE—Le Paquebot SEAMAN, capitaine F. S. Nickson, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 18j 24 Douane

Le navire KENSINGTON, capitaine Curtis est en déchargement au quai, No. 72 au dessous de la Presse inférieure à coton. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. PETER LAIDLAW, 18j 51 Camp

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Paquebots—Le beau brick TREATY, capitaine Denton, est en chargement pour le port ci-dessus. S'adresser à bord ou à JAMES D. DENEGRE, 18jan 16, Douane.

POUR LE HAVRE. Le navire français PAULINE, capitaine Gingnot, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, sera expédié immédiatement. Pour fret de 300 balles de coton ou pour passage, s'adresser à BLANCHARD, EIMER & Co 16 janv 26, rue Bienville

POUR NEW YORK—Le brick GROWLER, capitaine Ulmer, sera expédié sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage. S'adresser à S & J P WHITNEY, 73, Camp. 15 jan

POUR NEW YORK—La goëlette PROXY, capitaine Jamerson, partira sous peu. Pour fret sur le pont ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 15 jan 73, Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire TALMA, capitaine Cayol, partira sous peu de jours. Il peut recevoir encore 300 balles de coton. S'adresser à F. PERRET, 15jan 50, rue Toulouse

POUR APALACHICOLA—La belle goëlette S. PHILLIPS, Capt. Bulle, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord au mouillage Peavenu, ou à WOOD & SIMMONS, 15j 80, rue des Magasins.

POUR BOSTON—Le navire HANOVER, doublé en cuivre, capitaine Martin, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 15jan S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

A FRETER—Une goëlette doublée et chevillée en cuivre de 12 tonneaux, est actuellement prête à recevoir du fret. S'adresser à WM. C. TOMPKINS & co, 11jan 66, rue du Camp.

POUR [illegible]—Le navire [illegible] LANT, doublé en cuivre, capt. Hepburn, ayant presque tout son chargement, partira incessamment. Pour balance de fret ou pour passage, s'adresser au capitaine, à bord ou à J S T ASHBRIDGE, 65, Commune 14 jan

POUR BORDEAUX—Le navire français PAUL EMILE, capt. J. Nouvel, ayant la plus grande partie de son chargement [illegible] prochain. Pour fret de [illegible] balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à P. JORDY, 14 j—15 118, Royale.

POUR LIVERPOOL—Le paquebot MARY KINGSLAND, capt. Robt. McCerren, ayant une partie de son chargement à bord, partira incessamment. Pour fret de 500 balles coton ou passage, s'adresser à bord vis à vis le wharf de la rue St. Joseph ou à 14jan PETER LAIDLAW, 51 Camp.

A FRETER—Une bonne goëlette du port de 150 tonneaux, désirerait se procurer du fret pour un port au sud du Hatteras, Savannah, serait préféré. S'adresser à 14jan FOSDICK & RAISINES, 70 Camp.

A FRETER—On demande à fréter un navire de première classe, du port de 700 balles coton pour la Méditerranée. 14jan FOSDICK & RAISINES, 70 Camp.

A VENDRE—La belle goëlette AID, de 82 tonneaux, toute en cuivre, n'ayant que deux ans de service. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord ou à 14jan R GRONING & co

POUR NORFOLK—Le brick MARY, capitaine Averill, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD, 99, Camp.

POUR BOSTON—La barque GLEANER, capitaine St vens, a besoin de 50 tonneaux de fret et peut prendre des passagers. S'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 10 janv 73, rue du Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire TAMENAND, capitaine Borland, partira incessamment; pour fret de 200 balles coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 10 janv 73, rue du Camp

POUR COWES—La barque AMES PATTEN, capt. Thompson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira incessamment. S & J P WHITNEY, 10 janv 57, rue du Camp

POUR MARSEILLE—Le navire de première classe ARTEMISE, capitaine Lefol, partira sous peu. Pour la balance du fret s'adresser à AUGTE. MOLIER, 10 j 85, St. Louis.

A FRETER—La barque MARINE, capt. M. Trope, du port de 800 balles—Un fret pour la Méditerranée serait préféré. Pour conditions, s'adresser au capitaine à bord ou à VENNARD & GODDARD, 10 jan 36, Camp

POUR NEW YORK—La barque GALILEO, capitaine Leonard ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. S'adresser à [illegible] BEDFORD & BECK, 21 Douane.

POUR GALVESTON, MATAGORDA ET LYNNS—La goëlette AUGUSTA, capt. Lord, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune. 7 janv.

ON DEMANDE un navire à fréter sur le champ pour Boston. S'adresser à JOS. H. ASHBRIDGE, 7 jan 65, Commune.

POUR BOSTON—Le brick ALBION, capt. [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira incessamment. Pour balance de fret ou pour passage, s'adresser à bord, vis à vis le batiment angulaire de la rue Delord ou à 7 jan JOHN MERRITT, 53 Camp.

POUR NEW-YORK. Le brick NORTH, capitaine Crawford, ayant une partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD, 7 jan 99, rue du Camp.

Compagnie d'Assurance de l'Ouest contre le feu et les risques de mer.—Nlle. Orléans, 13 Janvier.

LES directeurs ont déclaré ce jour un dividende de 10 pour cent sur le fond capital de la compagnie, sur les profits durant les six derniers mois, et qui sera payé aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, lundi, 20 courant.
14jan I. MATTHEWS, président.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ATLANTIQUE—Nlle. Orléans 13 janvier.

A UNE assemblée annuelle pour l'élection des directeurs de l'année suivante, ont été élus,
F. W. SCHMIDT,
P. O. SORBE,
C. KOHN,
ALEX GORDON,
JAMES B. BEIN,
HUGH WILSON,
A. PARKER,
C. CLEGG,
T. C. MAGOFFIN,
CH. A. BRIGGS, secrétaire.

A VENDRE par les soussignés provenant du navire l'Union, de Bordeaux: 20 demi pipes cognac; 20 quarts do; 10 caisses fruits à l'eau de vie; 50 do pêches; 5 do abricots; 25 do liqueurs; 250 paniers anisette; 3 caisses jus de fraises; 4 do anchois; 1 do poires; 60 barriques vin de Montferrand; 10 do Medoc; 10 do St. Julien, 4 do St. Estèphe; 4 do Pauillac; 4 do St. Julien Medoc; 16 demi barriques St. Estèphe; 6 demi do Sauterne; 25 caisses do; 10 barils vinaigre blanc; 20 caisses Château Margaux; 300 do Lafite; 626 do St. Julien; 777 do St. Estèphe; 700 Château Margaux, 107 paniers huile d'olive. J. T. LAGUERENNE & Co, 21 jan 57, Tchoupitoulas.

VENTES A L'ENCAN.

Vente d'immeubles de valeur dans la ville de la Nlle. Orléans.

PAR HEWLETT & CENAS.

LE soussigné encanteur mettra en vente par le ministère de MM. Hewlett & Cenas encanteurs, sans réserve aucune, le vendredi 31 janvier 1840, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés ci-après, savoir:

1o. Sa maison de résidence, rue Carondelet, étant la huitième à partir de l'encoignure des rues Hévia et Carondelet; le terrain sur lequel elle est bâtie mesure 25 pieds 6 pouces de face sur la rue Carondelet, sur 170 pieds 6 pouces de profondeur mesure américaine. Sa maison d'habitation est un beau bâtiment en briques à l'épreuve du feu, à trois étages avec vastes emplacements; sur l'arrière écurie, salle de bain &c. le tout ensemble formant une des plus agréables résidences qu'une famille nombreuse puisse rencontrer à la Nlle Orléans.

Conditions.—$4,500 comptant, et la balance à un an de crédit en billets endossés à satisfaction et par coupons convenables au vendeur; les dits billets portant 7 pour cent d'intérêt par an. La possession devant en être donnée au 1er juillet prochain, et la rente payée depuis le jour de la vente jusqu'à celui de la remise à raison de $1500 par an.

2o. La propriété adjoignant l'église du Christ, mesurant 76 pieds 3 pouces de face sur la rue Bourbon, sur 160 pieds 6 pouces de profondeur, mesure américaine, faisant trois magnifiques terrains à bâtir, de 25 pieds 5 pouces de face chaque. Sur cette propriété se trouve un ancien édifice sur le derrière de la rue, qui produit aujourd'hui $25 par mois.

Conditions—Trois mille sept cent piastres comptant, l'acheteur se chargeant du payement d'un bond de $10,000 à la Banque de la Louisiane, lequel bond sera réduit d'un 5ème chaque année, après le 21 juillet 1840, jusqu'à parfait paiement; l'intérêt du dit bond devant à partir du 21 juillet 1840, être payé d'avance et ne doit pas être considéré comme faisant partie du montant de la somme à laquelle la propriété a été vendue. L'acheteur doit aussi se charger de l'hypothèque envers la Banque de la Louisiane, par laquelle le payement de ce billet est garanti. Il devra aussi répondre du payement de la rente du terrain à la corporation, aux taux de 6 pour cent par an sur $4,000 et qui ne seront pas à déduire du montant de la vente de la propriété, et pour la balance l'acheteur donnera des billets endossés à satisfaction et en coupons convenables au vendeur, à 12, 18 et 24 mois de date portant un intérêt de 7 pour cent par an et avec hypothèques. Possession en sera donnée immédiatement.

3o. La propriété située rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, où demeurait en dernier lieu le soussigné, et mesurant environ 40 pieds de face à la rue Bienville, sur 108 pieds de profondeur mesure française, et sur laquelle se trouve une bonne maison d'habitation en brique, à un étage, et sur les derrières un grand bâtiment à deux étages, qui se loue aujourd'hui $1,000 par an.

Cette propriété sera vendue à un crédit de 12, 18 et 24 mois de terme, en billets endossés à satisfaction et en coupons à la convenance du vendeur et portant intérêt de 7 pour cent par an et garantis par hypothèque sur ladite propriété; possession en sera donnée immédiatement.

4. Deux lots vacants situés rue Suzette entre les rues Tchapitoulas et de la Levée, mesurant chaque 22 pieds 9 pouces de face à la rue Suzette sur 150 pieds 10 pouces de profondeur, mesure américaine; ils sont entourés d'une barrière neuve construite avec de forts pieux, avec une grande porte sur le devant.

Cette propriété sera vendue à un crédit de 12, 18 et 24 mois en billets endossés et partagés en billets sommes qu'il sera convenable aux acquéreurs, avec intérêt de 7 pour cent par an, et garantis par hypothèque sur les propriétés. Possession en sera donnée immédiatement.

Les propriétés ci-dessus sont tellement connues qu'il est inutile d'en donner une description détaillée
17jan WM. CHRISTY.

PAR PIERRE EDOUARD TRICOU.

IL sera vendu lundi, le 27 janvier 1840, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi précis, les propriétés suivantes:

1o. Un terrain situé rue de la Levée entre les rues Bienville et Conti, ayant 21 pieds 3 pouces 6 1/2 lignes de face à la Levée sur 181 pieds 2 pouces de profondeur, borné d'un côté par M. de Pontalba et de l'autre par la succession J. J. P. Mercier, avec les bâtisses qui y sont construites, consistant en un magasin et arrière magasin, tous deux en briques couverts en ardoises et à quatre étages, cour et arrière cour, le tout loué à bail par M. J. G. Chamberlin jusqu'au 1er. novembre 1841, à raison de $2300 par an, payable par 1/12e chaque mois.

2o. Un semblable terrain situé aussi rue de la Levée entre les rues Bienville et Conti, ayant 21 pieds 3 pouces 6 1/3 lignes face à la Levée sur 181 pieds 2 pouces de profondeur, borné d'un côté par la succession J. J. P. Mercier et de l'autre côté par Mme Plantevigne; avec les bâtisses consistant en un magasin et arrière magasin tous deux en briques et couverts en ardoises et à quatre étages, cour et arrière cour, le tout loué à bail par M. Vincent Ecard jusqu'au 1er. novembre 1841, à raison de $2300 par an, payable par 1/12e chaque mois.

3o. Un terrain situé rue St. Louis, entre les rues de la Levée et de Chartres, ayant 30 pieds français de face à la rue St. Louis, sur 150 pieds de profondeur, borné d'un côté par M. de Pontalba et de l'autre par M. Gine Marmiche, avec la maison à étage, cuisine et autres dépendances, le tout en briques, loué en 2 locations par bail jusqu'au premier novembre 1840, à raison $125 par mois.

Conditions—Payable en 4 termes égaux, à 6, 12, 18 et 24 mois en billets tirés et endossés à satisfaction et assurés par hypothèque sur la propriété.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs devant M. C. Pollock, not. pub.

Les acquéreurs auront la faculté, s'ils le veulent d'escompter les deux premiers termes ou l'un des deux au taux de 10 pour cent par an. 16j—9

PAR BEARD & KENDIG

Vente de Syndics.

IL sera vendu, le 29 courant, à 10 heures, par ordre de l'honorable cour de district, le contenu d'un restaurant no. 92, rue du Camp, délaissé par James Cassidy à ses créanciers, consistant en chaises, tables, verre, porcelaine, tournebroche et autres articles etc.
16j—3

PAR BEARD & KENDIG

Bel Immeuble à l'encan pour clore une consignation.

IL sera vendu mercredi, 29 de ce mois, à midi, à la Bourse St. Louis.

Trois lots de terrains mesurant 21 pieds 4 pouces de face sur 138 pieds 6 1-3 pouces de profondeur, avec toutes les améliorations, savoir le magasin en briques [illegible] dans toute la longueur des lots actuellement loué $1200 par an. Aussi, trois lots adjoignant, mesurant 21 pieds 4 pouces et demi de face sur 174 pieds de profondeur avec leurs améliorations, loués $130 par an. Cette propriété est située sur la rue Tchoupitoulas près la rue Julie.

Le plan desdites propriétés est exposé à la rotonde de la Bourse St. Louis.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé par W. Y. Lewis, not. public, aux frais de l'acquéreur. 13jan

PAR BEARD & KENDIG

Vente positive.

IL sera vendu mercredi, 5 février, à midi, à l'Arcade de Bank, ce beau lot de terre, situé rue du Camp, entre les rues Girod et Julie, et adjoignant la nouvelle demeure de M. McCall, mesurant 27 pieds de face sur la rue du Camp, sur 149 2-3 pieds de profondeur et ayant 27 pieds de face sur la rue Ste. Marie d'après le plan lythographique dressé par P. S. Nell en date du 9 mai 1836.

L'acheteur se chargera de 3 billets de $650 chaque qui seront dus le 12 de mai 1841 et pour lesquels il y a hypothèque sur la propriété. La balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit à raison de 5 pour cent par an, intérêt qui sera ajouté et de 10 pour cent, si les billets n'étaient pas payés à l'échéance, le vendeur se réservant le droit de différer cette échéance gardant l'hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé devant J. B. Marks, not. pub. aux frais de l'acheteur. 22j—13

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Par Dutillet, Encanteur.

EN vertu d'une résolution du conseil de la Municipalité No. Un, avis est donné que le premier Lundi de Février 1840, à midi, à la Bourse de la Cité, l'encanteur susdit procédera à la vente des propriétés ci-après décrites, appartenant à la dite municipalité, savoir:

1o Les lots Nos 1 à 22, situés entre les rues Conti, de la Levée, Bienville et le chemin public, conformément au plan dressé par le voyer, en date du 26 octobre 1839.

2o Les lots 1 à 6 de l'ilet 31, situé au faubourg Tremé, borné par les rues St. Louis, Marais, Conti et Villeré, conformément au plan dressé par le voyer, en date du 25 octobre 1839.

3o Les lots invendus de la propriété faisant partie des anciennes prisons.

Conditions—Un dixième comptant, et le reste à un deux et trois ans, moyennant des billets endossés à la satisfaction du maire, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Nouvelle-Orléans, le 13 décembre 1839.
16 dec—1pm C. GENOIS, maire.

PAR L. A. GARIDEL.

MARDI, 24 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Toulouse no. 50, en vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la N. Orléans, en date du 4 janvier 1840, sous la direction de M. P. Marsoudet, syndic des créanciers de P. J. Salvetat:

Diverses marchandises, abandonnées par le failli à ses créanciers.

Conditions, comptant. 16jan—16,23 27,28

VENTE D'IMMEUBLES DE VALEUR PAR BEARD & KENDIG

IL sera vendu mercredi 5 février, à 11 heures, à l'Arcade de Banks les propriétés suivantes, situées et adjacentes au bassin du nouveau Canal savoir:

1 lot no. 131 étant l'encoignure des rues St. John et de la rue Julie, mesurant 26 pieds de face et 120 de profondeur.

4 lots no. 145, 146, 147 et 148, encoignure du débarcadaire de la rue Julie et St. Pierre; chaque lot mesurant 26 pieds de face sur 120 de profondeur.

25 lots no. 168 au no. 196 inclusivement, formant l'ilet entier entre le débarcadaire de la rue Julie et les rues St. Paul, Cédar, et Cypress de diverses dimensions, vis à vis le second bassin.

26 lots du no. 197 au no. 222 inclusivement, formant un ilet entier entre le débarcadaire Florida et les rues Cédar, Pine et Cypress immédiatement adjacent au vieux bassin et faisant conséquemment face à l'extension projetée du vieux bassin.

1 lot no. 220 sur le débarcadaire Corrington près de la tête du bassin, mesurant 25 pieds de face sur 100 de profondeur, le tout spécifié sur le plan dressé par M. Delafield ingénieur.

Conditions de la vente. un cinquième comptant, balance 6, 12, 18 et 24 mois avec endosseurs à la convenance du vendeur et hypothèque jusqu'au parfait paiement.

L'intérêt à 10 pour cent par an sur les billets non payés à l'échéance.

Et aussi l'élégante maison d'habitation no. 4 des 13 batimens de la rue Julie, situés entre la rue Camp et St. Charles, mesurant 26 pieds trois pouces de face sur 105 pieds de profondeur plus ou moins, ayant droit de passage dans l'allée qui est sur l'arrière. Il n'y a pas à la Nouvelle-Orléans de maison mieux disposée pour une famille.

Conditions 1/10 comptant, balance 4, 8 et 12 mois, avec endosseurs approuvés et hypothèque jusqu'au paiement définitif.

L'intérêt à 10 pour cent par an sur les billets qui ne seraient pas payés à l'échéance.

Les actes seront passés pardevant Jules Mossy, notaire public 20 j—15

LE docteur John Williams s'est établi dans cette ville et offre ses services comme médecin, chirurgien et accoucheur.

Sa demeure et son cabinet sont situés au No. 292, rue du Camp, entre les rues Girod et Julie.
6 jan—12

DOUBLONS—1100 doublons espagnols, à vendre par R. GRONING & co, 14jan

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de Fournert aîné & Rietsch, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de M. Louis Labranche. Ils offrent à vendre un grand assortiment d'arbres fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêcher, abricotiers, pruniers, cerisiers, une collection de rosiers variés, arbres et arbustes d'ornement; 35,000 Morus Multicaulis. S'adresser chez Ch. S. Schoendoerffer, pharmacie de M. Gamotis, no. 144, Vieille Levée. 15j

PHARMACIE, VILLE DE LAFAYETTE.

CETTE Pharmacie, bien approvisionnée des meilleures DROGUES et MEDECINES reçu de France, Angleterre et du Nord, offre maintenant l'avantage d'un Laboratoire que le propriétaire a établi pour ses services le plus utile au public et où on exécutera avec soin les ordres dont on l'honorera.

Prescriptions remplies à toutes heures du jour et nuit. IGNACIO ROSSI, Phar. Chimiste.
Ville de Lafayette, 19 août 1839
13 a Rue de la Levée entre Joséphine et Adèle.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS.

Vente de Syndics.

IL sera vendu jeudi, 20 février prochain, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et cité de la Nouvelle Orléans, sous la date du 15 janvier 1840, et sous la direction de G. W. Pritchard, syndic de ses créanciers et des créanciers de G. W. Pritchard & Co., la propriété ci-après, abandonnée par ledit Pritchard et Pritchard & Co., à leurs créanciers.

Première propriété.

Un terrain de valeur formant le coin sud-ouest des rues du Camp et Julia, conjointement avec la belle maison d'habitation en briques, à trois étages, et autres bâtimens érigés sur ce terrain, lequel édifice est bien connu pour être un de ceux élevés par la Compagnie des Architectes.

Le terrain mesure 26 pieds 3 pouces plus ou moins de face sur la rue Julie, par une profondeur faisant face à la rue du Camp, de 105 pieds plus ou moins, ayant sur l'arrière une allée de 11 pieds 7 pouces de largeur, comme tous les lots qui font face à la rue Julie, et qui s'étendent jusqu'à cette rue.

La propriété ci-dessus est vendue sous la sujétion des baux suivants, qui expireront le 1er. novembre 1840.

Le haut de la maison d'habitation est affermé à M. R. H. Chinn, pour $1,500.

Le bas est affermé à un épicier et employé comme magasin d'épicerie à $50 par mois.

Seconde propriété.

Cinq terrains de valeur propres à bâtir, situés au faubourg Ste-Marie, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Girod, Julie et Ste-Marie, désignés sur le plan sous les numéros 5, 6, 7, 8 et 9.

Le numéro 5 mesure 26 pieds de face sur la rue St-Charles, 26 pieds de face sur la rue Ste-Marie, par une profondeur de 149 pieds 2 pouces 3 lignes.

Le No. 6 mesure 26 pieds 7 pouces 6 lignes de face sur la rue St-Charles, même face sur la rue Ste-Marie, par une profondeur de 149 pieds 2 pouces 3 lignes.

Les numéros 7, 8 et 9, mesurant chacun 27 pieds de face sur les rues St Charles et Ste Marie, sur une profondeur de 149 pieds 2 pouces 3 lignes.

Aussi, un superbe lot à bâtir situé au faubourg Ste Marie, sur la rue du Camp entre les rues Julie et Girod, mesurant 27 pieds de face sur la rue Ste Marie, sur une profondeur de 149 pieds 2 pouces 3 lignes.

3ème Propriété.

Deux lots de valeur situés sur la rue Carondelet, entre les rues Union et Gravier, avec tous les bâtimens et augmentations qui s'y trouvent désignés sur les plans, sous les numéros 4 et 5. Cette propriété est également sujette à un bail qui expire le 1er. novembre 1840 à raison de $60 par mois.

Le lot no 5 vient après le lot formant l'encoignure de la rue de l'Union et mesure 25 pieds de face et arrière par une profondeur de 91 pieds 10 6/8 pouces sur le lot qui le sépare du lot d'encoignure et 91 pieds 8 3/5 pouces sur le lot qui le sépare du lot no 4.

Le lot numéro 4, mesure 25 pieds de face et d'arrière sur une profondeur de 91 pieds 3/5 pouces sur la ligne qui le sépare du no 5, et 91 pieds 6 pouces sur l'autre ligne.

4ème Propriété.

Quatre lots situés au faubourg Delord dans l'îlet borné par les rues Julie, Baronne, Philippa, et la propriété Triton, désignés sur le plan sous les numéros 52, 53, 54, et 55, chaque lot mesurant 25 pieds de face sur la promenade Triton, sur une profondeur de 120 pieds, et 25 pieds sur l'arrière faisant face à une allée de 15 pieds de largeur commune à tous les lots qui y aboutissent; les banquettes de ces propriétés sont faites et la propriété est bien entourée.

5ème Propriété.

Un ilet de terrain situé dans la rue Grenville, contenant 20 lots, chaque lot mesurant 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds, bornés par les rues Pine, Louisa, Felicité, et Broadway.

Le dit ilet est contigu aux belles demeures de MM. Roselius et Cary Robinson.

6ème Propriété.

6 Ilets de terrains situés dans la ville de Brewhourg, désignés sur un plan par les numéros 114, 125, 127, 157, 159 et 161, l'ilet No 161, faisant face à la Levée.

L'ilet 179, est immédiatement sur les derrières de l'ilet No. 161.

L'ilet No 157 n'est qu'à un ilet de la Levée.

Conditions—1, 2, 3, 4 et 5 ans de crédit sur billets endossés à la satisfaction du syndic, portant intérêt de 7 pour cent l'an, à partir du jour de la vente, et en cas de non paiement exact à l'échéance, ils devront porter intérêt à raison de 10 pour cent l'an, jusqu'au paiement définitif, sans avoir le droit de renvoyer le paiement.

Les actes de vente devront être passés devant H. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acheteur.
17 jan 27j 10f 9 20

GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE

D'Immeubles et d'Actions

LOTS GAGNANTS.

Nota—Les lots gagnants de 1re classe sortis la veille du tirage, n'ont pas encore été payés.

PLUSIEURS des lots gagnants, n'ont pas encore été présentés pour être payés. Les propriétaires de la loterie vont annoncer quelques-uns des billets gagnants qui ont été vendus, et qui ne sont pas encore payés, pour l'information des porteurs de ces billets dont la résidence peut être éloignée de cette ville.

18 46 55—Maison d'habitation.
13 46 63 Lot d'un terrain.
2 11 67 } Chaque billet de 3 actions Banque de la Louisiane.
2 18 50 }
18 52 50 } Chaque billet de 3 billets dans la loterie de deux millions.
18 55 50 }
18 46 68 }
2 28 55 } Chaque billet de 25 billets dans la loterie de deux millions.
2 28 52 }
2 28 68 }
2 52 63 }
2 52 55 }
2 52 68 }
11 18 63 } Chaque billet de deux billets dans la loterie de 2 millions.
11 18 52 }
11 18 55 }
11 18 50 }
11 18 50 }
11 18 55 }
11 39 52 }
11 39 55 }
13 39 63 }
13 39 63 }
13 18 52 }
13 46 63 } [illegible] 50 billets dans la loterie de deux millions.

Nota—De plus de nombreux billets ont été vendus qui ont droit à des lots inférieurs, tels que de trois actions chaque, deux actions chaque de la compagnie du gaz, et compagnie Ocean Insurance, en billets, 3 billets, 2 billets chaque dans la loterie de deux millions qui me rapidement aujourd'hui viennent à [illegible].

Les numéros sont en train d'être placés dans la roue de la loterie de deux millions, à raison de 5,000 par jour, et par ce moyen le tirage pourra commencer du 20 au 22 février billets $20.
CALDWELL, OAKEY & PRITCHARD, Propriétaires

Tirage officiel de la loterie de la Louisiane Cl. No. 2.
23 43 5 15 37 18 61 22 25 9 70
LA LOTERIE DE LA LOUISIANE sera tirée Vendredi à 7 heures, à l'Hotel de la Bourse.
GROS PRIX—$13,000.
$1,000—$2,000, etc.
Billets $1.00 seulement, coupons en proportion. A vendre au bureau du directeur.
23 jan—9 D. S. GREGORY & Co, 25, rue du Canal N. Orléans

LOTERIE

De Caldwell, Oakey et Pritchard.

DEUX MILLIONS.

Billets en vente au Bureau de Loterie de PAUL PRY. Prix $20 chaque. Arcade du Théâtre de la rue St-Charles.
3 jan—9

Sally Louisa Caldwell femme de Southmayd Scoville contre son mari—No. 1837—Le 13 janvier 1840, à cour ordonne qu'il y ait jugement de séparation entre la plaignante Sally Louisa Caldwell et le défendeur; le jugement a été rendu le 6 janvier 1840
Signé, A. M. BUCHANAN, juge.
Contresigné, P. LEBLANC, greffier.
23jan—3

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Judiciaire du Premier District—Sally Louisa Caldwell, femme de Southmayd Scoville contre son mari—Je certifie par le présent que le 16 janvier 1840, jugement a été passé par la Cour, dans l'affaire de Sally Louisa Caldwell, femme de Southmayd Scoville, contre son mari—No. 1837—Sur la demande de James M. Wolfe, avocat de la demanderesse et la Cour considérant que il résulte des preuves fournies que le défendeur se trouve dans une situation embarrassée, ordonne et adjuge que le jugement par défaut pris dans l'instance, le 16 du courant soit et est actuellement confirmé en ce qui regarde une séparation de biens entre la plaignante, Sally Louisa Caldwell et le défendeur Southmayd Scoville son mari, et quant à ce qui concerne la réclamation pour l'argent prêté, la Cour jugeant la preuve insuffisante, ordonne de plus que la plaignante sera poursuivie sur cet objet, et en outre que le défendeur payera les frais du procès.
Jugement rendu le 6 janvier 1840.
Signé, 13 janvier 1840.
A. M. BUCHANAN, juge.
Contresigné, P. LEBLANC, dep greffier.
En témoignage de ce qui précède, j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, le 14me jour de janvier 1840, et la 64me de l'indépendance des Etats-Unis.
J. BYRNE.
23 jan—3 député greffier.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle Orléans, 4 janvier, 1840.

L'ELECTION par les actionnaires de 6 directeurs qui seront en fonction depuis le second lundi de juillet prochain, jusqu'au second lundi de février 1841, aura lieu à la Banque le 3 février prochain, entre 10 et 3 heures. Par ordre du bureau de la direction.
6 janv J. B. PERRAULT, caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union.
Nlle. Orléans, 1er janvier 1840.

LES actionnaires de cette compagnie à la Nouvelle Orléans sont invités à venir payer au bureau de la compagnie les redevances ci après, conformément aux règlements adoptés par la direction.

Les actionnaires qui ont payé $5 seulement comptant sur chaque action dont ils sont propriétaires auront à verser sept piastres de plus, ce qui fait en tout $12 piastres et cinquante cents pour chaque action; en billets convenablement endossés à 60 jours de date.

Et les autres trois piastres et cinquante cents pour chaque action en billets à 90 jours de date également revêtus d'endossements approuvés. Tous les actionnaires qui auront payé $10 paieront deux piastres de plus en billets endossés à 60 jours de date.

Par ordre de la direction,
4jan—1m EDWARD BARRY, secrétaire.

BANQUE DES AMÉLIORATIONS.

Nlle-Orléans, le 21 décembre 1839.

LES porteurs des certificats d'actions ci-après de cette Banque ayant transféré leurs actions et ayant négligé de rapporter les certificats qui leur avaient été délivrés—Avis est par le présent donné que les certificats dont la désignation suit, sont gardés ou perdus et que l'annulation en est demandée à la Banque.

Nos. 12	délivré à T. Bertrand pour	6	actions
170	do. à T. W. Collins	10	actions
74	do. à DePouilly & Forstall	6	actions
75	do. à A. Grailhe	24	actions
76	do. à A. Grailhe	12	actions
77	do. à A. Grailhe	10	actions
34	do. à Geudron	3	actions
94	do. à F. Gillet & co	30	actions
132	do. à G. Legardeur	6	actions
101	do. à G. Legardeur	5	actions
121	do. à O. Leblanc	3	actions
155	do. à B. Rodriguez	10	actions
16	do. à Slocomb & co.	50	actions
173	do. à A. Salaün	12	actions
43	do. à P. Vidal	164	actions

25 déc—6m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

LES actionnaires qui n'ont pas déjà donné des billets pour le montant de leur souscription sont invités à faire le dernier paiement de huit piastres par action le 2 février prochain ou avant. Nouvelle Orléans, le 1er janvier 1840.
Par ordre de la direction,
1 jan WILLIAM FURST, Secrétaire.

ANDREWS & BROTHERS, Marchands à commission, Nouvelle-Orléans.
E. L. ANDREWS & Co, Marchands à Commission, Mobile.
J. I. ANDREWS & BROTHERS, Marchands à Commission, New-York.
Nous sollicitons des consignations à nos maisons.
J. I. ANDREWS, résidant à New-York.
Z. ANDREWS, " Nlle-Orléans
12 août E. L. ANDREWS, " Mobile.

LES soussignés ont annulé tous les pouvoirs d'agent donnés par eux-mêmes ou pour la maison *Joseph Landis & Co.*
JOSEPH LANDIS,
23jan HENRY EMERSON.

RIZ—100 tierçons de la Caroline 1re qualité, à vendre par J A BARELLI & Co, 23 jan 61, Commune.

CIGARES—100,000 Havane supérieurs, à vendre par J A BARELLI & Co, 23 jan 61, Commune.

PEAUX—150 peaux mexicaines, à vendre par J. M. CABALLERO, 23 jan 80, St Louis.

SEL—2500 sacs sel fin et commun de Liverpool, nouvellement débarqué, en lots au gré des acheteurs, à vendre par 23 j ALEX. PARK, 91 rue de la Commune

SEL des Iles Turques en sacs de 2 boisseaux, en quantité au gré des acheteurs. 23 j ALEX. PARK, 91, Commune.

FARINE, graisse et whiskey—500 barils farine, 1000 barillets graisse en feuilles, 300 barils whiskey en débarquement et à vendre par G. DORSEY, 23 janv 44, Nlle. Levée

TRAITES sur New York à court terme, à vendre par 23 janv R. GRONING & Co

INDIGO de Carracas et tabac—20 surons indigo de Carracas, 13 boucauts tabac, à vendre par 23 jan R. GRONING & Co.

ETOFFES pour doublures—5 balles qualité supérieure; do do 5 balles assorties; linons 4-8, 3-4, 7-8, à bon marché, 1 extra fine, à vendre par 23jan WM. PREHN, 56 de la Douane

CAFÉ—Un petit lot de café fin vert de la Havane, récolte nouvelle, à vendre par SCHMIDT, WERNER & co, 23jan 88, rue Bienville.

COUVERTURES françaises—3 points, à vendre par SCHMIDT, WERNER & co. 23jan 88, rue Bienville.

OCRE jaune—50 barriques, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 23 jan 50, Bienville.

PATE de jujube en caisses de 40 à 50 livres, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 23 jan 50, Bienville.

VIN, &c—200 caisses vin de Chateau Calon; 50 caisses vermicelle, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 23 jan 50, Bienville.

TOILE—400 balles toile d'emballage Ecossaise, large et forte à vendre à prix avantageux. 23 j ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp.

CAFÉ de Rio, qualité supérieure venu en droiture par le Léandre, à vendre par GEO GREEN & BROTHER, 23 jan 26, Camp.

HARENGS—200 barils harengs, et 29 do. do. qualité supérieure, à vendre par 23 jan S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

PORC—150 barils Porc mess, à vendre par STETSON & AVERY, 23 jan 88, rue Gravier.

TRAITES sur New York, à cinq jours de vue, à vendre par LARUE & PREVOST, 23 jan 5, rue Royale.

TOILE d'emballage des Indes Orientales, à vendre par G. GREEN & BRO, 26 Camp. 23j

CIMENT—100 barils ciment hydraulique; 50 do do romain; 125 do do américain; 75 chaux, article américain—nouvellement reçu et à vendre par 23 jan S. P. BARLEY, 14, rue Bienville.

TRAITES sur New York, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 23 jan 50 rue du Camp.

CERTIFICATS de dépôt de la Banque Union du Mississippi, à vendre par 23 janv R. GRONING.

BARILS et barriques pour melasses en grande quantité, 180 barriques, 800 petits barils en douves et en fonds, à vendre par J. & S. WHITNEY, 23 jan 73, rue du Camp.

JAMBONS—10 boucauts jambons, cotés, de la meilleure qualité, à vendre par 23 janvier ADAMS & HARTWELL.

PORC de plantation—9 barils M O, 85 do prime, un peu gâté, et 8 de prime croisé, à l'inspection, à vendre par 23 jan ADAMS & HARTWELL.

FARINE—800 barils farine superfine, 250 bls porc mess no; 500 rouleaux corde du Kentucky et du Missouri, 400 sacs pipes, 45 barils vieux whiskey du Kentucky supérieure, porc rouges et blancs, 50 barils tabac manufacturé du Kentucky, à bon marché à l'usage des plantations; 2 balles ficelle d'emballage, 40,000 livres porc à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co. 23 jan 26, rue Poydras

GENIEVRE de Hollande—10 pipes de Genièvre première qualité, déposées à la Douane, ayant droit au drawback, à vendre par JOHN H. MARTINSTEIN, 23 jan 122, rue Royale.

LIVRES A VENDRE à bon marché—Livres français et Espagnols, &c. Allemands, parmi lesquels une magnifique édition de Göthe en 5 volumes, Schiller, Tieck, Hoffmann, Casanova, Vendre Velde, Raupach, &c; un choix de bons romans allemands, et aussi des meilleurs auteurs: des registres en blanc de 2 à 5 mains.
23 jan WM. BERGER, 16, rue St Louis

FARINE—150 barils farine, arrivant et à vendre par G. DORSEY, 23 jan Nelle-Levée.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, encore à bord, à vendre par G. DORSEY, 23 jan Nelle-Levée.

CENT caisses blanc de baleine de Boston, cent barils, demi-barils et quarts de lards, 110 barils oignons, à vendre par DAVIS & HOBART, 23 jan 18, rue de la Douane.

CHARRUES en fer—500 charrues en fer; 300 rouleaux cordes de Manille; 500 caisses assorties de blanc de baleine, à vendre par J. B. FIELD, 73, Bienville.

MAQUEREAU—125 barils récemment débarqués, à vendre par J. B. FIELD, 73, Bienville.

THÉ—100 caisses impérial 6 liv; 100 do do 13 do; 100 do poudre à canon 6 do; 100 do do do 13 do, à vendre par J. B. FIELD, 73, rue Bienville.

PANIERS d'Allemagne—200 paniers d'Allemagne, bouteilles, Madère; 75 caisses moutarde anglaise, 5000 barillets assortis, de 25 à 500 liv., blanc de céruse et peintures en couleur broyées à l'huile, reçues des meilleures manufactures de New York et de Philadelphie, 600 caisses carreaux de vitres assortis, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 23 jan encog. Commune et Tchoupitoulas.

A VENDRE chez les soussignés,
Vin de Bourgogne,
Chambertin, qualité supérieure,
Clos de Vougeot do do
[illegible] do do
Haut Sauterne en demi barriques et demi bouteilles,
St-Julien et St Estèphe en caisses,
Vin de Bordeaux en bques. et demi bques,
Vin de Marseille,
Champagne, 1re qualité,
Liqueurs assorties,
Fruits à l'eau de vie,
Cognac vieux en fut de 20 et 40 gallons,
Salaisons assorties,
Huile en panier,
Absinthe suisse de diverses marques,
Kirschwasser,
Fromage de Gruyère,
Plusieurs Pianos de Paris,
Fusils de chasse et pistolets d'arçons.
SCHOPFER & CO.
22 janvier

TOILE garantie—Un assortiment de Linges de table ouvrés et damassés, essuie mains, serviettes, toiles à draps et chemises, mouchoirs de poche, Bretagnes, crêas, cotonnades, listados, platilles etc. les quels articles sont garantis de Silesie, en Prusse.
De plus un assortiment complet de bas et chaussons, flanelle, indiennes, etc., à vendre par JOHN H. MARTINSTEIN, 23 jan 122, rue Royale.

SAVON—1500 caisses No. 1, extra No. 1 et No. 2, marques James Goold, Jackson, Trinaridge, Geo Jackson, et E. Jackson, à vendre par DAVIS & HOBART, 22 janv 18, rue de la Douane

VINS—Les soussignés reçoivent et offrent à vendre au débarquement du brick Robert Adams, venant de Bordeaux, ce qui suit;
706 caisses vin St-Estèphe,
50 caisses vin vieux Château Lafitte,
8 tierçons vin blanc Sauterne,
4 barriques vin très vieux [illegible]
LOREILHE & VALETON, 22 jan encog. Royale et Douane.

CONFITS au vinaigre—[illegible] Unde rwoods, en bocaux d'un gallon et d'un demi do Ketchups de tomates, chataignes et champignons, Sirop de limon, moutarde, Piment de Cayenne, Sauces préparées; Vinaigre de Paoli, &c. Cerises à l'eau-de-vie; jus de citron, A vendre par DAVIS & HOBART, 22 janv 18, rue de la Douane.

BEURRE, Fromage et farine de blé sarrasin—40 de quinze beurre de Goshen, qualité supérieure,
40 caisses do do do
50 barriques fromage forme ananas,
20 caisses do do do
100 demi-barils de barils farine de blé sarrazin.
A vendre par DAVIS & HOBART, 22 janv 18, rue de la Douane

LE soussigné a à vendre—Cercles de barils, fer et cuivre, feuilles d'étain et de ferblanc, faïence assortie, porter en bouteilles, talc, tapis, toile à chemises très fine, peintures à l'huile sèches, linge de table damassé, toile cirée patentée, ciment romain, à vendre par S. HEATH & CO, 22 jan 95, rue du Camp.

MARCHANDISES pour le marché mexicain, crêas, platilles, indiennes, bas et chaussons de [illegible], bas de coton,
Châles laine soie et coton,
Flanelles blanches, jaunes, rouges et vertes,
Mouchoirs imitation madras,
Calicos unis, rouges, jaunes, et bleus, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 22 janv 50 rue Bienville

ON demande pension et logement pour un jeune homme de bonnes dispositions, dans une famille française privée ou autre où l'on parle exclusivement la langue française, et où il n'y a que peu ou point de pensionnaires.

S'adresser par la lettre à J. N. boîte aux lettres No. 1207, au bureau des Postes, où on recevra prompte attention. 21j—0

AVIS—UN ANE TROUVÉ—Il a été trouvé un âne égaré de la taille d'environ 3 pieds et demi, ayant toutes les marques ordinaires desdites. Le réclamant voudra bien s'adresser au No. 67 rue Condé. 21 jan—3

AVIS—Une famille française peut fournir deux belles chambres, à deux jeunes gens, et les admettre à sa table, si cela leur convient. S'adresser au no. 40, rue de Chartres. 16 j

BLANC DE BALEINE—50 caisses blanc de baleine de New Bedford, en débarquement du navire Timor, de Boston, à vendre par 18 jan HENRY TÊTE, 13, Conti.

DRAPS assortis de couleur et de qualité, à vendre en gros et en détail par 8janv LOISON & SILVESTRE, 73, Royale.

A VENDRE SUR PIED, par Lelièvre, encoignure Royale et Ste Anne—Superbe plant d'arbres fruitiers, greffés, ayant passé l'été en terre; abricotiers, pruniers, amarouniers de Lyon, rosiers remontant; graines fraîches de jardinage, reçues par les derniers arrivages. 6 janv

CIGARRES—115 millions cigares de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 16jan 80, rue St. Louis.

BARRIQUES, boucauts, tierçons et barils, à vendre par COIT & Co. 20, Douane. 16 jan

SUCRE et mélasse à vendre sur habitation, par 16 jan GOURDAIN & BENIT, 13, Conti.

SIROP de Baterie, 31 barils en débarquement de la goëlette Mexico, à vendre à prendre un baril ou plus par GOURDAIN & BENIT, 16 janv 13, rue Conti.

COTONNADE des Attakapas superfine, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 16 jan 25, rue St. Louis.

FUTS de selle à vendre à bas prix pour clore une facture par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 16 jan 25, rue St. Louis.

DRAPS de Philadelphie, récemment reçus, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 16 jan 25, rue St. Louis.

AVIS LEGAUX.

James Cassidy vs. ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Lundi le 13 Janvier 1840—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge—No. 18,930—Sur motion de Mr. Greiner, avocat de Wm. J. Moffat, créancier privilégié et hypothécaire, et après observation faite, qu'il n'y avait pas encore un syndic régulier de nommé dans cette affaire, et que les faillis avaient cédé quelques biens qui devraient être administrés pour le bénéfice des créanciers qui résident tous dans la ville; il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers dudit insolvable ait lieu pardevant de Mr. Y. Lewis, notaire, samedi le 25me. jour de janvier 1840, à 10 heures du matin, afin d'y prendre en considération les affaires de dit insolvable, et afin de nommer un syndic pour gérer les biens cédés, conformément à la loi.
Extrait des minutes.
14 jan—3en10j D. BYRNE, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'hon. Charles Maurian, juge—No. 12,344—Félix Formento contre ses créanciers—La cession des biens du pétitionnaire est, par le présent, acceptée pour le bénéfice des créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Félix Grima, notaire public, le lundi 27ème jour de janvier courant, afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire; et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues.

Par ordre de la cour—Nlle-Orléans, le 13 janvier 1840. ARMAND PITOT,
14 jan—3en13j Greffier.

José Prats contre ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, Juge—10 janvier 1840—No. 11,979—Sur lecture et enregistrement du tableau provisoire de distribution dressé pour cette affaire, il est ordonné par la Cour que toutes les personnes qui y sont intéressées auront à faire connaître dans le délai de 10 jours, à partir de la publication du présent, les motifs d'après lesquels le susdit tableau provisoire ne serait pas homologué et les fonds distribués d'après la répartition.

Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier—Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1840. ARMAND PITOT, greffier.
13 jan—3f, en 10j.

George W. Smith contre ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce—Par ordre de l'honorable Charles Watts, juge de la dite Cour—Les créanciers du demandeur sont prévenus par le présent qu'ils auront à se présenter devant la Cour Samedi 8, de février 1840, à 10 heures du matin, pour avoir à faire connaître les motifs qui empêcheraient le demandeur de jouir du bénéfice des lois pour le soulagement des débiteurs qui sont en détention.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1840.
15 jan—6,2ps R GARDERE, député greffier

Louis C. Ward, actuellement en détention, contre ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District—Vendredi 17 janvier 1840—Présent l'honorable A. Buchanan, juge—No. 18,592—Sur la demande de W. S. Upton, conseil de l'insolvable, il est ordonné par la Cour que les créanciers du demandeur seront requis, conformément à la loi, d'avoir à comparaître devant la Cour à l'audience publique Samedi, 8 février prochain, à 10 heures du matin, pour faire connaître les motifs qui pourraient, s'il en existe, empêcher le demandeur de jouir du bénéfice de la loi en faveur des débiteurs insolvables qui sont en arrestation.
Extrait des minutes.
18 jan—2ps S. BYRNE, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—L. Laroque Turgeau contre ses créanciers—No. 12,311—La cession des biens par le pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu au bureau de Mr. Horatio Davis, notaire public, Jeudi, le 6me jour de février prochain, afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues.
Extrait des minutes,
Bureau du Greffier, N. O. le 30 Déc. 1839.
7 jan—8,2ps A. GUYOL, dép. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—Marcelin Michel contre ses créanciers—Les créanciers du pétitionnaire par les présentes sont dûment notifiés de se trouver en pleine cour, samedi le premier février prochain, à 10 heures a. m., afin de déduire les raisons (s'il en est) pour lesquelles le dit pétitionnaire n'aurait pas le bénéfice des lois faites en faveur des débiteurs insolvables et détenus.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite cour, ce 6 janvier A D 1840.
7 j—6 2ps P. LEBLANC, dép. greffier.

PLACEMENT AVANTAGEUX POUR UN CAPITALISTE.

UNE belle plantation est maintenant à vendre dans la paroisse Ste-Marie, Attakapas. Elle est connue sous le nom de *Parc-Perdu*; elle est à 9 milles de New-Iberia, sur le bayou Tèche, et contient environ 3,840 acres de terre dont mille sont maintenant clôturés, et dont 500 acres en pleine culture et pouvant être adaptées à la culture du coton et du sucre. Les cannes recueillies la saison dernière ont produit plus de 2 boucauts l'acre, et il y a maintenant un bel approvisionnement de cannes pour la récolte prochaine. 1,000 acres de paturages excellens existent sur cette plantation et conviennent à tous les genres de troupeaux. Il y a de plus au moins 1,800 acres de terres en bois plantés en frênes, chênes et cypres, arbres de prix dans ce pays-là. La plantation présente un troupeau de 500 têtes environ, 40 paires de bœufs, 20 beaux chevaux, avec un beau stock de cochons et de moutons; une raffinerie neuve, un moulin et un prend ces nègres, et avec tous les instrumens aratoires, avec bonnes maisons et cases pour le maître, l'économe et les nègres, et 20 nègres. Sous le rapport de la salubrité, cette plantation n'est surpassée par aucune dans le Sud. Elle sera vendue avec ou sans les nègres, bonne affaire pour un acheteur capitaliste. Tout planteur qui ira la visiter sera tenté de l'acheter. Dans le cas où la terre serait travaillée et préparée pour la récolte l'acheteur jouira de cet avantage.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au colonel B. S. Hicky, Bâton-Rouge, F. D. Newcomb, Natchez; Caldwell V. Hicky, Nlle-Orléans, ou à M. Walst, sur les lieux. 6 jan—9m,3ps.

AVIS AU PUBLIC—Un individu depuis peu de jours dans cette paroisse et arrivant de Baton Rouge, venant de dénoncé au s. usigné comme suspect, fait arrêter par lui une somme d'argent a été trouvée en sa possession. La personne intéressée est priée de s'adresser au soussigné ou à M. George Lavaux à la Nlle-Orléans, bureau de M. Charles Boudousquié, rue Royale entre Toulouse et St. Louis. La somme ne sera remise qu'en prouvant ses droits et payant les frais encourus.
Détour des Anglais, paroisse de Plaquemines, ce 17 janvier 1840.
21 janv—4 PHILIPPE TOCA.

CHAPEAUX—Un assortiment de chapeaux de soie de Paris de dernière mode et chapeaux de feutre américains à vendre en gros et en détail à des prix modérés par
16 j JH. BERCIER & DUTEIL, 131, Chartres.

HABILLEMENTS confectionnés—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France un assortiment de redingottes et habits en drap à la mode, pantalons et gilets en casimir, qu'ils offrent à des prix réduits.
16 j JH. BERCIER & DUTEIL, 131, Chartres.

UNE personne qui pendant plusieurs années a été dans les affaires à la Nouvelle-Orléans, et qui connait les diverses branches du commerce, désire se placer comme commis dans une maison de commission, d'épiceries, sur la Levée ou à bord d'un bateau à vapeur. Il produira les meilleurs témoignages en sa faveur. S'adresser à R. S. au bureau du Bulletin.
7 janv—16

HABILLEMENTS confectionnés—Un assortiment complet d'habillements de bal très soignés; pantalons casimir; cravattes et écharpes; cacapinas vertes, chaussettes de soie, gants de peau et filet, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
8 janv. 73, Royale.

SUCRE—100 caisses sucre blanc de qualité supérieur, à vendre par KOHN, DARON & Co.
15 jan 28, rue Bienville.

FROMAGE, &c—100 caisses fromage de Goshen,
20 futailles do do
100 barils de Goshen,
200 caisses savon de Winchester, en débarquement et à vendre par CARRIÈRE, DARAN & co.
14jan 11 et 15 St. Louis.

BONNE DOMESTIQUE DE MAISON A VENDRE.

UNE fille esclave, bonne couturière, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, âgée de 18 ans, à vendre par P. H. GALLWEY,
11 janv No. 6, rue Conti.

WILLIAM MURE, fera des avances en argent sur les consignations de coton, faites à ses agents à Liverpool. 22, rue du Canal. 21d—1m

TRAITES sur New-York, à 10 et 60 jours de vue, s'adresser à WILLIAM MURE,
21 dec—1m 22, Canal.

MR VICTOR DECAUX, prévient ses connaissances qu'il vient de recevoir par le Graville, du Havre: Un joli assortiment de marchandises fines pour sortie; habits noirs; gilets de satin et cachemire; pantalons fins; paletots; étoffes de mode; 8 douzaines chapeaux feutre; 50 paires de bottes en liège; 1 caisse parfumeries et autres articles
Rue Royale, No. 75, entre Bienville et Conti.
13 jan—

LES soussignés se sont aujourd'hui associés pour la transaction des affaires de *commission en général*, en cette ville, sous la raison de Henry O. Ames & Co.
HENRY O. AMES & Co,
Wm. F. AMES & Co.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1840.
Wm F. Ames et Co. continueront les affaires par consignation et de comestible, à Vicksburg (Miss) comme ci-devant, et sous la même raison. 1jan—26

MURIERS MULTICAULIS—Le soussigné a [illegible] consignation nombre de ces arbres qu'il offre à vendre soit au comptant ou sur signatures approuvées. Les personnes qui seraient éloignées pourront [illegible] lui pour leurs commandes qui seront fidèlement [illegible].
A. G. COCHRAN,
8jan—17 40, rue de Chartres.

ALLUMETTES CHIMIQUES—A vendre chez les soussignés, 50 grosses à bon marché; elles sont débarquées du navire depuis 8 jours.
LOREILHE & VALETON,
17 jan Encoignure Royale et Douane.

SAVONS [illegible] POUR TOILETTES—2 caisses bien assorties, des meilleures fabriques de Paris, à vendre en [illegible] chez
LOREILHE & VALETON,
17 jan Enc Royale et Douane.

LE soussigné, trafiquant de sel, a constamment en dépôt du sel fin et commun des Iles Turques et de Liverpool, qu'il offre à vendre par quantités à la convenance des acheteurs.
E. J. JENKINS,
17 jan Encoignure Poydras et Magasins.

SUCRE—[illegible] de sucre en débarquement de la [illegible], à vendre par HENRY TÊTE,
18 jan 13, Conti.

CHAMPAGNE—[illegible] paniers de qualité choisie, à vendre par HENRY TÊTE,
18 jan 13, Conti.

VINS DE [illegible]—[illegible] caisses de 1ère qualité, à vendre par HENRY TÊTE,
18 jan 13, Conti.

CHARRUES [illegible] charrues de Newdigate nos. 1, 2 et 3, à [illegible] HENRY TÊTE, 13 rue Conti.
18jan

VERRE A [illegible]—1500 caisses de différentes grandeurs [illegible] en débarquement du brick Treaty.

2000 caisses en [illegible], à vendre par quantité à la convenance des [illegible]
J. ALBERT,
18 jan—5 St-Louis, No. 26.

AVIS—Le soussigné [illegible] les médecins et le public [illegible] un MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES, à l'encoignure des rues [illegible] [illegible] constamment [illegible] complet de drogues et médecines [illegible] [illegible] jour ou de nuit [illegible] [illegible] les prescriptions [illegible]
17 jt H. CURTIUS, [illegible]

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Pilotes de la Nlle. Orléans.—No. 91, rue de [illegible]
CAPITAL.................. $200,000.

Par un amendement à la charte de cette compagnie, passé par la législature, le privilège d'assurer contre les risques de la mer et des rivières a été accordé. En conséquence ils sont préparés à recevoir du Bureau des demandes.
E. L. TRACY, secrétaire.

TRAITES sur France, à vendre par
20 j KOHN, DARAN & Co, 28, Bienville.

LA VÉRITÉ EST GRANDE ET PRÉVAUDRA—Il est notoire que 150,000 pillules de salsepareille pour le sang, ont été vendues pendant les derniers six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets de pillules et autres médecines de charlatans par lesquelle plusieurs vies ont été mises en danger.

Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des minéraux ou du mercure et qu'il savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissent au hasard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se nomment médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre ses viles préparations, d'occupant fort peu des conséquences pourvues qu'ils remplissent leurs goussets.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine et encore bien moins la constitution humaine.

Il est notoire que ces pillules sont [illegible] efficaces dans les maladies [illegible] l'impureté du sang et des fluides animaux.

Douleurs rhumatismales, scrofules, [illegible], jaunisse, ardeur d'estomac, maladies du foie, de la peau, des os et des glandes, douleurs dans les côtés, le dos et l'épine, aigreurs de l'estomac, fièvre interne, mauvaise bouche, [illegible] haleine, vents, indigestion, manque d'appétit, acidité de l'estomac, plaies ulcérées au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, boutons ou [illegible] sur le corps verrues, enflures des glandes du cou, de l'estomac, toux, maladie du foie &c.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire manufacturier des pillules de salsepareille pour le sang est médecin et apothicaires, reconnu par les [illegible] célèbres médecins des Etats Unis.

Les docteurs Physick, C[illegible], Jackson, Gibson, Dewees, Hare, James, Horner, Coxe, &c.

Il est notoire que les pillules de salsepareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecins et qu'elles sont recommandées par eux dans toutes les parties des Etats Unis, [illegible] les directions qui accompagnent chaque boîte.

Il est notoire que [illegible] sont composées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation animale.

Il est notoire qu'elles peuvent être prises par le tempéramment les plus délicats par la personne de touts âge, sans aucun dérangement dans leurs occupations et sans crainte du froid et sans qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.

Il est notoire que leur opération qui sera légère ou forte, selon la quantité prise n'affaiblira pas le système comme une médecine purgative.

Il est notoire qu'elles sont le plus efficace purificateur du sang et rénovateur du système qui ait jamais été découvert.

Aussi le remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans le cas de syphilis ou vénérienne, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs mille cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boîte de pillules de salsepareille et une bouteille du sirop composé de salsepareille sont suffisantes pour guérir les maladies ci dessus.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse les obtenir naturelles, dans la Nouvelle Orléans, est au No. 96, rue de la Douane. No. 96.

Sirop concentré de salsepareille préparé avec la salsepareille de Honduras, de premier choix.

Pour la purification du sang, la guérison et la prévention des maladies de rhumatisme, scrofule, salt rhum, &c.

Salsepareille—Lisez réfléchissez et décidez. Les vertus de la salsepareille ont été reconnues depuis plus de deux cents ans, pendant lequel sa réputation a toujours augmenté. Cependant tout dépend de son mode de préparation.

Le sirop composé de salsepareille concentrée est une préparation de la salsepareille d'Honduras, et est infiniment supérieure aux autres sirops faits de la même plante. Il est manufacturé par un procédé chimique à vapeur, par lequel les vertus médicales seulement de la salsepareille sont extraites, une bouteille duquel possède une aussi grande valeur que douze de celles préparées selon la prescription des laboratoires de Londres, Edemburg et des E. U.

Vendu au No 96, rue de la Douane—Défiez vous des contre façons!

SALSEPAREILLE.

Les planteurs, négocians et droguistes qui font en ce moment leurs achats dans cette ville, sont informés qu'ils ne peuvent se procurer de meilleure médecine végétale que le sirop composé de salsepareille.

En témoignage de la haute réputation dont jouit cette préparation parmi les membres de la faculté, les personnes suivantes, distinguées par leur talent et leur réputation ont volontairement rendu témoignage de son mérite et de ses vertus sans égale;

Dr Valentine Mott,	Dr David Hosack,
Dr T Mitchel,	Dr W McNeven,
Dr R T Kissam,	Dr F Pascalis,
Dr Watts,	Dr Alex H Stevens,
Dr Wright,	Dr Post,
Dr Dr G. Dalafield,	Dr Francis Birger,
Dr Physic,	Dr Chapman,
Dr Cheesman,	Dr Jackson,
Dr Gibson,	Dr Stillman,
Dr Hunt,	Dr Dewey,
Dr Dr Hare,	Dr James,
Dr Homer,	Dr Cox,
Dr R Rogers,	Dr David L Rogers,

Dr Harris, &c.
S'adresser au No. 96, rue de la Douane.

IMPORTANTE MEDECINE.

Sirop concentré de salsepareille pour la guérison des maladies suivantes: 1o la dyspepsie chronique et cancelle dans ses plus forts symptômes, tels que maux de tête, nausée, manque d'appétit et débilité générale. 2o, la diarrhée dans toute ses formes; 3o, la jaunisse dans ses différentes périodes; 4o, les vers de toutes espèces; 5o, les hémorroïdes de toute description; 6o, la constipation, n'importe à quelle époque; 7o, les coliques de toutes sortes; 8, les maladies du foie, le spleen, &c 9o, le rhume de toute sorte; 10 l'asthme nerveux ou ordinaire; 11o, les battements de cœur et la pleurésie ou douleurs dans le côté; 12o, fièvre journalière aiguë ou modérée; 13o, fièvre tremblante dans toutes ses époques. 14o, inflammation de toute espèce ou de toute espèce et qui se trouve au commencement de la maladie; 15o, influenza; 16o, dysenterie aigue ou chronique; 17o, rhumatisme aigu ou chronique et la goutte; 18o, affaiblissement du corps ou consomption nerveuse; 19o, le scrofule, même dans les cavités dans les membres; 19o, ulcère de mer ou de terre; 21, mélancolie et au res affections nerveuses; 22o, palpitation nerveuse de cœur et des artères; 23o, maux de tête dans tous leurs genres; 24o, manque de sommeil; 25o, la léthargie épileptique caractéristique et phrénétique; 26o, paramenies ou irrégularités féminines aussi de leucorrhée dans toutes ses variétés, pour lesquels le sirop et les pillules seules sont suffisantes; 27o, hydropisie de toutes espèces, 28o, la strangurie ou autres affections urinaires; 29o, la transpiration morbide ou décolorée, 30o, la teigne humide, la galle et les éruptions de la peau en général.

Le propriétaire ne doute pas que le grand soin qu'il a apporté dans la préparation de la salsepareille, sous ces différentes formes, a rendu son composé parfait, et en faisant usage d'un mode de préparation étranger à tous les autres manufacturiers, il peut sans crainte dire qu'il a produit un article combinant toutes les matières médicinales de la salsepareille dans une forme plus efficace et plus concentrée que toutes les autres productions de cette nature. Il recommande particulièrement à l'attention des médecins qu'aucune meilleure préparation de salsepareille n'a jusqu'ici été faite, combinant toutes les propriétés qui appartiennent aux divers articles qui la composent, dans une forme concentrée, qui ne peut être altérée par la température ou l'atmosphère. La supériorité que réclame cette médecine sur toutes les autres préparations de cette nature, résulte du mode particulier de sa préparation. Nous croyons pouvoir dire d'après l'expérience, que une grande partie des vertus de la salsepareille s'en vont avec la vapeur, lorsqu'elle se décompose, ou en d'autres termes, que la trop grande chaleur enlève la concentration de ses principes actifs. Nous avons trouvé, après de nombreuses expériences, avoir été souvent trompé dans l'administration de cette médecine préparée selon les formes ordinaires et comparant le succès qu'elle a obtenu lorsqu'elle était préparé selon le mode actuel. L'on ne peut attribuer cette différence aux matériaux qui auraient pu être meilleurs dans l'une ou l'autre, parce que nous avons toujours eu soin de se procurer les meilleurs, et le résultat ont toujours été les mêmes que ci dessus. Cette composition est donc recommandée aux médecins comme étant la médecine qui, par égard à son habileté, réunit les propriétés toniques, altératives et diaphorétiques de chaque partie qui la composent.

Les temps et le frais que coûtent ces articles peuvent peut-être mettre certaines objections, mais nous pensons en général, que de telles objections ne devraient jamais avoir aucun poids lorsque la vie et la santé d'un individu sont en danger.

L'efficacité de la salsepareille comme dépuratif et fortifiant, ne saurait être contestée. Elle agit sur le sang plus particulièrement. On pourrait citer ici les meilleures autorités médicale; La faculté de médecine est unanime sur ce point.

S'adresser au no. 96, rue de la Douane, où le véritable sirop est vendu par le propriétaire. 13 j

REÇU de Paris et en vente—Grande variété de broderies, telles que: cols, chemisettes, pèlerines, manchettes, bonnets, entre-deux, mouchoirs châles de velours et autres, manteaux d'enfant de mérinos, Bournous, &c.

Joli assortiment de mouchoirs blancs 5-8 et 6-8 cholet; parapluies de 28, 30, 32 et 34 pouces; ombrelles de mode, gants, bretelles riches et ordinaires, brosses souliers, parfumeries diverses, &c. &c.

Environ 7000 yards indiennes imprimées de Rouen, pour le pays ou pour l'exportation:
No. 47, rue Conti, entre les rues de Chartres et Royale.
17 jan—7

Compagnie d'Assurance des Négocians.
Nlle. Orléans, 13 jan. 1840.

LE bureau des Directeurs a arrêté ce jour qu'un dividende de $4 par actions ou 13 1-3 pour cent sur le capital payé résultant des bénéfices des 6 derniers mois, sera payé aux actionnaires sur la représentation de leurs titres, à partir de lundi, 20 courant. Par ordre de la Direction,
14 jan SAML. RELF, Sect.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle Orléans, le 28 décembre 1839.

LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection annuelle des six directeurs à nommer par eux, aura lieu le lundi 27 janvier prochain, à la maison de Banque, encoignure Royale et Toulouse depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures après-midi. Par ordre de la direction.
G. MILTENBERGER,
31 d—25 Caissier pro. tem.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE
Nouvelle Orléans, 9 Janvier 1840.

L'ELECTION annuelle par les actionnaires de six Directeurs de cette institution aura lieu à la Banque, le Lundi 3 Février prochain, entre les heures de 10 a. m. et 2 p. m.
Par ordre de la direction.
10 janv FRED. FREY, Caissier.

Compagnie de Navigation d'Orléans.
Nlle Orléans, 6 janvier 1840.

Les actionnaires de cette institution sont prévenus qu'une réunion aura lieu lundi 3 février prochain, dans l'objet de nommer 12 directeurs pour l'administration de l'année suivante.
Par ordre de la direction,
6 jan GUSTAVE F. WEISE, sect.

MONTRES FRANÇAISES ET ANGLAISES ET BOITES A MUSIQUE.

LE soussigné a un superbe assortiment de montres françaises et anglaises et de boites et cartels à musique qu'il offre à vendre à des prix très modérés, savoir: montres anglaises à patente, do à l'épine, Breguet, do à ancre, secondes indépendantes, montres à verge en or, argent et chrisocale, boîtes et cartels à musique de 2, 3, 4, 5, 6 et 8 airs.
J. STEIGER,
15 jan—6 No. 96, rue de la Douane.

$50 DE RECOMPENSE.

SERONT données à la personne qui fournira des informations au soussigné à Milneburg, qui touchant la mort ou l'enlèvement de deux vaches qui appartiennent l'une à l'allié H. C. B. Milne, et l'autre à Mary Shoter, f. d. c. l., qui a eu lieu entre le rail-road Ponchartrain et le Bayou Cochon, dans la nuit du 10 janvier. DANIEL McGILL,
17 jan Surintendant de l'Asyle Milne.

RESTAURANT DES ETRANGERS,
Rue St. Philippe entre Condé et Vieille Levée
Géré par L. CANONGE.

AVIS—J'ai la faveur d'annoncer au public et à mes connaissances que Messieurs A. Marzoni & Co m'ont donné la direction de ce nouvel établissement, à partir du 10 courant. L'on trouvera dans ledit restaurant les mets les mieux préparés et variés autant que la saison le permettra, et il y a des cabinets et salons de société.

A dater du 15, une table d'hôte des mieux servies déjeuner à 8 heures 1/2, et dîner à 3 1/2, à raison de $30 par mois.

Une longue expérience et les nombreuses connaissances que j'ai dans cette ville me font espérer le patronage du public. 8 janv—15 L. CANONGE.

AVIS—La société existant sous la raison de Boulet et Montreuil est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour.

M. H. J. Boulet est seul chargé de la liquidation et continuera les affaires sous son nom particulier.
Nlle-Orléans, 31 décembre 1839. 31 d

ARTICLES de parfumerie—Huile à la rose, bergamotte, lavendre, néroli, et macassar, savons, [illegible], beaume de colombie, eau de cologne, et différentes autres articles, à vendre par H. CURTIUS, Apothicaire.
[illegible] Tchoupitoulas et la Course

[illegible] caisses morue de [illegible] barils maquereaux No. 3 [illegible] DAVIS & HOBART, [illegible] 18, rue de la Douane

POIS—[illegible] barils de qualité supérieure, à vendre par DAVIS, HOBART & Co, 21 jan 18, rue de la Douane.

ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE—18 barils à vendre par DAVIS, HOBART & Co, 21 jan 18, rue de la Douane.

VIN DE MALAGA—50 barils doux, 50 do sec à vendre par DAVIS HOBART & Co 18, rue de la Douane

TRAITES sur Cincinnati, à vue, à vendre par 21jan JOSEPH LANDIS & Co, 16 Poydras

SAVON, &c—500 caisses savon; 50 barils eau de vie et genièvre américain, à vendre par 21 jan WOOD & SIMMONS.

CHARBON—50 tonneaux charbon en quantité au gré des acheteurs, à vendre par 21 jan ALEX. PARK, 91, Commune

SEL—4,000 sacs sel fin et commun de Liverpool, en quantités au gré des acheteurs, à vendre par 21 jan ALEX. PARK, 91, Commune.

FOIN—200 balles, à vendre par 21 jan ALEX. PARK, 91, Commune

SIROP de Limon—200 caisses sirop de Limon, 300 do cidre de Champagne, à vendre par 21 jan J. B. BAILEY, 14, Bienville.

TRAITES sur Boston, à 10 et 60 jours de vue, à vendre par EDOUARD AUSTIN & JOHN E. LODGE, 20jan 90 Gravier.

TRAITES sur New-York, à court terme, à vendre par CHEVREMONT & Co. 20 jan 6, rue Royale.

TRAITES sur Paris à vendre par BLANCHARD EIMER & Co 20 j—6 26, Bienville.

TRAITES sur la Havane et doublons espagnols—traites sur New-York, à court terme; traites sur Paris, à vendre par R. GRONING & Co. 20j

PAPIER—17 rames papier d'emballage, 46 balles toile à drap écrue, 15 balles toile à drap de Russie, 30 paniers champagne, à vendre par 20j J. ANDREWS, 25 Gravier.

PEINTURES—2000 barillets peinture noire, 100 do do bleue; 74 chrome vert, à vendre par MILLS & BARTLETT, 20 ja—3 40, Chartres au 1er. étage.

SEL—3000 sacs sel de deux boisseaux chaque des Iles Turques, en lots au gré des acheteurs; 3000 sacs sel fin et commun, de Liverpool, en lots au gré des acheteurs, à vendre par E. F. JENKINS, enc. Poydras et Magasins.

On trouvera constamment dans le magasin du sel de Liverpool, des îles turques à acheter. 20jan

LE soussigné marchand de sel est toujours approvisionné en sel de Liverpool et des Iles Turques, à la gré des acheteurs.
E. F. JENKINS,
20 jan encoignure Poydras et Magasins.

ARTICLES de Russie manufacturés—Toile à drap, et à voiles, ayant droit au drawback, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 20 jan 26, rue du Camp.

GRAINES de Coton de Texas—200 sacs à vendre par SMITH & WOORHEES, 20 jan 33, rue du Camp.

SUCRE—25 boucauts sucre 1re qualité, à vendre par P. H. GALLWEY, 6, Conti. 20 jan

CAFÉ de Rio, partie en sacs de pitre 1re qualité; 80 rames papier à enveloppe, poivre et piment, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 20 jan 26, rue du Camp.

BEURRE—10 firquins beurre de Goshen à vendre par 20 jan PETER LAIDLAW, 51 Camp.

SEL—2500 sacs sel fin et commun de Liverpool; 40 tonneaux charbon, à vendre par 20jan ALEX. PARK, 91 Commune.

FARINE—100 barils superfine et 5 barils vin sec de Malaga, à vendre par 20jan W. C. TOMPKINS & co, 66 Camp.

CAFÉ—300 sacs café de la Havane fin vert à vendre par 20jan J. ROBERT & co, 47 Bienville.

VERGUES—2200 pieds cubes; 10 pièces planches du navire Alcorf à vendre par 20jan G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

AVIS—Le public est averti qu'il ne doit pas recevoir un check de 400 piastres, daté du 15 de ce mois, payable au soussigné ou au porteur au bureau de la Banque des Citoyens. Ce check a été perdu hier matin et le paiement en a été arrêté à la Banque.

La personne qui l'aura trouvé mérite la reconnaissance du soussigné, s'il veut le lui faire remettre à son magasin, 33, rue Gravier.
20 jan B BLANCHARD.

500 Boisseaux Sel des îles Turques, 6 pipes genièvre, 6000 gallons huile de spermaceti, à vendre par GEO. BEDFORD & BECK, 20 jan 24, Douane.

TRAITES sur New-York et Boston, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 20 jan 24, Douane.

CHAUX DE THOMASTON.
1500 barils chaux de Massachusett,
1000 do du brick George,
600 do de la barque Alcorf, à vendre par GEO. BEDFORD & BECK, 20 jan 24, Douane.

CONFITS au vinaigre, catsups—250 caisses confits en gallons et demi gallons et quarts do, catsups en jarres; moutarde fine et superfine, sauce préparée, poudre de carri et capres à vendre par 20j G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

FOIN—450 balles 1re qualité, de l'Est, en débarquement de la barque Lucretia, à vendre par 20jan G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

PLATRE de Paris—150 barils calciné; 300 do ciment hydraulique; 150 do romain; 30 tonneaux craie à plâtre; 1000 briques de Baltimore, à vendre par 20 jan G. BEDFORD & BECK, 21 Douane.

PEINTURES.

A VENDRE à bon marché, en lots au choix des acheteurs:
4 Futailles, 300 quarts peinture verte à l'huile,
4 Barils vert Chromatique.
Des marchandises et denrées vendues et achetées par commission et courtage, aussi reçues en magasinage. WM. BERGER,
20 jan—2 No. 19, rue St. Louis.

WHITRIDGE, No. 76, rue des Magasins, offre à vendre—300 sacs café Rio, 50 sacs de Porto Cabello, 150 sacs poivre, 800 caisses savon, 200 caisses blanc de baleine, 57 caisses beurre de la Havane, 10 caisses vin de Porto, 10 caisses malaga, 8 quartauts vin de San Lucar, 14 surons indigo de Caracas, 900 barillets clous assortis, 2000 gallons huile de spermaceti, 2000 gallons huile de baleine, 1000 gallons huile de lin, 180 barils huile de térébenthine, 5 barils vernis copal, 5 balles toile écrue pour draps, 20 caisses peignes à l'anglaise de toutes diverses qualités, 50 caisses brodequins dames et Russet, 30 caisses chapeaux. 20 janv

GRAINE DE LIN, bien belle, en débarquement, à vendre par P. CUSACHS, 5, rue St. Pierre.
18 jan

TROIS cents balles foin, 2000 barriques chaux de Thomaston, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 11 Douane.

TRAITES sur New-York, à vendre par VAN WICK & Co, 18 jan Rue du Camp.

AVIS—Un jeune homme désire se placer comme instituteur dans une famille. S'adresser à LUCIUS C. DUNCAN, 18 jan—10 41, rue Royale.

HUILE, TABAC, &c—35 barriques huile de spermaceti, 160 caisses tabac manufacturé, 300 rouleaux cordes d'emballage du Kentucky, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 18 jan 13, rue des Magasins.

MAQUEREAUX—300 barils Maquereaux en magasin, à vendre par PETERS & MILLARD. 17 jan—26

PEAUX de Bœuf—65 peaux en débarquement de la goëlette Carmen, à vendre par 14jan J. ALBERT, 26, St. Louis.

INDIGO—5 surons indigo en débarquement de la goëlette Carmen, à vendre par 14jan—5 J. ALBERT, 26, rue St. Louis.

TRAITES sur New-York, à vendre par 14 jan ANDREWS & BRO. 50, Camp.

CUIRS à semelle et à harnais, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 10 janv 25, rue St. Louis.

CIGARES de la Havane—2,000,000 cigares de la Havane à vendre par J. M. CABALLERO, 11 jan 80, St. Louis.

TOILES D'EMBALLAGE du Kentucky et cordes d'emballage et ficelles, WILLIAM G. HEWES & Co. 11 jan rue Natchez.

SOIXANTE tierçons riz, à vendre par 11 janv ALLAIN & TREMOULET, 11 Conti

EFFETS D'HABILLEMENS—121 caisses contenant en gilets ronds en sati et flanelle verte, jeans Attakapas, pantalons cotonnade et derry, calicot, coton blanc, chemises à tissus rayé en coutil bleu de Liverpool, vareuses en coutil bleu, des chemises en coton et flanelle, caleçons en coutil écru et flanelle de Canton, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 16 jan 131, rue des Magasins.

SUCRE—53 boucauts sucre en débarquement vis-à-vis la rue St-Louis, et à vendre par 17 jan R. BRUGIER, 9, rue St-Louis.

FARINE—100 barils superfine, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 17 jan 66, rue du Camp.

SUCRE—23 boucauts en débarquement vis-à-vis la rue St. Louis, à vendre par 16 jan GOURDAIN & BENIT, 13, Conti.

LES soussignés ont reçu de Bordeaux, une statue de terre cuite, propres à placer dans un jardin, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.
BOUTIN, GALLY & Co.
17 jan No. 79, rue Toulouse.

PARAPLUIES—Parapluies en soie, de Paris, de 28, 30, 32 et 34 pouces, à vendre par
16 j JH. BERCIER & DUTEIL, 131, Chartres

CHARBON—Les soussignés viennent de recevoir de Liverpool et de Philadelphie un approvisionnement de charbon Cannel, Lehigh et Peach Mountain, de première qualité passé au crible, en boucaut et par baril, qu'ils offrent à vendre en quantité convenable aux acheteurs.

Les ordres laissés à leur bureau No. 55, rue Bienville, au premier, seront immédiatement exécutés.
B. & A. SOULIÉ.

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de FOURNERET aîné & RIETSCH, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de Mr. Louis Labranche, ils offrent à vendre un grand assortiment d'Arbres Fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêchers, abricotiers, une collection de rosiers variés, arbres et arbustes d'ornement, 35,000 Morus Multicaulis. S'adresser chez Ch. S. Schoendoerffer, Pharmacie de Mr. Martin, encoignure Vieille-Levée et Hôpital. 23 sept—6m

VIEUX CIMETIÈRE PROTESTANT.

LES personnes qui ont des amis ensevelis dans ce cimetière, borné par les rues Conti et St. Louis, sont informées que d'après un ordre du conseil de la 1re municipalité, les dépouilles humaines de ce cimetière seront transférées dans un enclos formé d'une partie de ce cimetière et situé lequel borné par les rues Conti, St. Louis et Treme. Cet avis a pour objet de prévenir les personnes qui voudraient assister à cette translation qui aura lieu incessamment vu que les tombes nouvelles sont achevées.
Par ordre,
19 jan—1m CHARLES MARROD.

$10 DE RECOMPENSE.

S'est absenté le lundi, 13 courant, de chez son maître, un jeune nègre nommé HENRI, âgé d'environ 15 ans, taille de 4 1/2 pieds, ayant une cicatrice légère à la joue gauche. Henri était vêtu lors de son départ d'un pantalon de drap bleu, d'une chemise de cotonnade à raies bleues et d'un gilet de drap gris à cordonnets noirs aux coutures des manches, boutons noirs. Le dit Henri est fort intelligent et parle le français et l'anglais.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont requis de ne pas recevoir le dit nègre à leur bord le dit nègre sous les peines prévues par les lois à cet égard. La susdite récompense sera donnée à celui qui le ramènera no. 54, rue des Ursulines. 17 j

50 PIASTRES DE RÉCOMPENSE SERONT données à celui qui arrêtera et livrera au soussigné le nègre GEORGE, parti marron le 1er novembre dernier. Il parle anglais et français, est âgé de 18 à 19 ans, taille de 5 pieds 4 ou 5 pouces, trapu, yeux petits, front bombé, marche dégagée, une cicatrice sur la face. Il a travaillé avec Mr. Wm. Stone comme apprenti maçon.
FERNANDO LEMOS,
3 janv—1m No. 133, rue Dauphine.

RIZ de la Caroline, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 25 jan [illegible]